



«Ils ne me feront pas taire. Je ne céderai pas à la terreur. Il nous faut rester debout». Ce jeudi 22 janvier matin, la députée PAM Khadija Rouissi vient de recevoir un nouveau message de menaces sur son compte Twitter. «L'une des personnes qui me menace depuis 72 heures m'a fait savoir qu'elle savait où j'habitais et que c'était elle qui allait s'occuper de mon cas», confie cette militante, ardente défenseuse des libertés individuelles que nous avons jointe au téléphone.

Il y a trois jours, Khadija Rouissi a la très mauvaise surprise de découvrir sur son compte Twitter des menaces de mort.

Pour ceux qui ont prononcé cette sentence de mort, elle mérite d'être décapitée parce qu'elle a exprimé sa solidarité avec Zineb Elghazoui, la journaliste marocaine qui écrit sur les colonnes de Charlie Hebdo et son époux, Jaouad Benaïssa. «Ces deux personnes ont reçu des menaces de mort. Jaouad Benaïssa a même reçu un coup de fil le menaçant de décapitation. J'ai dit toute ma solidarité à ces deux personnes en twittant que toute menace de mort est en elle-même un acte de terrorisme», explique Mme Rouissi.

Très vite le tweet de cette activiste mobilisée pour l'abolition de la peine de mort au Maroc, fait réagir violemment -et au même moment- une cinquantaine de personnes se proclamant de Daech. «Et caricaturer le prophète, ce n'est pas du terrorisme?», demandent-ils à Khadija Rouissi qui refuse de se laisser entraîner sur ce terrain.

«C'est comme s'ils s'étaient pris rendez-vous sur Twitter. Les insultes ont plu. J'ai été traitée d'athée, de porc. Les menaces se sont faites de plus en plus claires, de plus en plus directes pour signifier que je méritais la mort. Des photos de décapitations ont suivi. Il y a 48 heures, les attaques dont j'ai fait l'objet ont duré 12 heures.

Ce vendredi, Khadija Rouissi sera entendue par la brigade nationale de la police judiciaire qui a ouvert une enquête.

Les djihadistes qui la menacent de mort disent bien la connaître. L'un d'entre eux affirme même avoir croisé sa route à plusieurs reprises. Une façon de terroriser cette femme politique qui est de ceux et celles qui préfèrent «mourir debout plutôt que de vivre à genoux». L'émoi suscité par le drame de Charlie Hebdo est encore vif. «La liberté d'expression n'est pas négociable», prévient Khadija Rouissi.